



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 3617

Texte de la question

INCENDIE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Fruteau, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Claude Fruteau. Monsieur le Premier ministre, depuis huit jours maintenant, les Hauts de l'Ouest de la Réunion sont ravagés par un incendie d'une violence jamais rencontrée sur l'île. Je tiens d'abord à saluer ici le courage de tous ceux, pompiers, militaires, agents de l'ONF, personnels communaux, qui, au péril de leur vie et dans des conditions presque insupportables, ont combattu et combattent encore ce sinistre. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Mais, depuis des jours, les parlementaires et les élus locaux demandent à l'État la mobilisation de moyens de lutte aériens adaptés à l'ampleur de la catastrophe. Pendant tout ce temps, vous êtes restés sourd à ces appels de détresse.

Mme Delphine Batho. En effet !

M. Jean-Claude Fruteau. Tardivement hier, le ministère de l'intérieur s'est enfin résolu à déployer les avions Dash 8 réclamés. Je regrette que cette décision n'ait pas été prise plus tôt, à l'image de la gestion appliquée pour l'incendie de l'an passé et comme le prévoit le plan de lutte contre les feux de forêts adopté il y a quatre mois.

Au-delà des considérations techniques embrouillées et embarrassées du ministre de l'intérieur, une réalité demeure : près de 3 000 hectares du Parc national de la Réunion, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, ont été dévastés, entraînant la perte irrémédiable d'une flore unique au monde. Là où le ministre de l'intérieur voit des " polémiques politiciennes ", nous voyons, nous, les conséquences d'une absence de stratégie du Gouvernement face à l'ampleur de la catastrophe.

M. Yvan Lachaud. Oh !

M. Jean-Claude Fruteau. Une fois encore, nous constatons que l'outre-mer n'est plus une priorité pour ce gouvernement. Une fois encore, nous constatons que vous ne nous avez pas accordé d'emblée la totalité des moyens qui auraient été mis en oeuvre ici, en France hexagonale. Une fois encore, je constate que votre inaction souligne le mépris que vous avez pour l'outre-mer ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur Le Premier ministre, quelles explications pouvez-vous donner aux Réunionnais pour justifier tant de tergiversations ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

M. Bernard Roman. Pourquoi n'est-ce pas le ministre de l'intérieur qui répond ?

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur le député, le parc de la Réunion mérite mieux qu'une polémique politicienne.

M. Jean Glavany. Il mérite des moyens aériens !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. Et les personnes qui se battent sur le terrain méritent mieux, elles aussi, qu'une polémique. Vous l'avez dit, ce sont 800 personnes, pompiers, agents du parc, agents de l'ONF, agents communaux, qui se battent, dont plus de 420 ont été envoyés depuis la métropole et ce dès les premiers jours. Ils sont soutenus par des hélicoptères bombardiers d'eau. Ils seront bientôt appuyés par deux avions

Dash 8. La présence de ces avions n'aurait pas été utile les premiers jours car ils ne peuvent servir qu'une fois que le feu est fixé, ce qui ne peut se faire que par des moyens au sol. Les avions servent alors à noyer les points chauds.

Aujourd'hui, le feu est fixé. Il est stabilisé depuis trois jours, ce qui est évidemment une très bonne nouvelle. Ma collègue Marie-Luce Penchard se trouve actuellement à la Réunion pour faire le point avec toutes les personnes engagées sur le terrain.

M. Bernard Roman. Il était temps !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. Mobilisés, mesdames et messieurs les députés, nous le sommes aussi pour retrouver les incendiaires, car ce crime ne saurait rester impuni. D'ailleurs, des interpellations ont déjà eu lieu.

Mais, après ce véritable désastre écologique qui a touché le coeur du parc dans lequel s'étend une forêt primaire d'une richesse remarquable, nous devons songer à la suite

D'abord, il faut protéger les populations. Des coulées de boue risquent de se produire à l'occasion de la saison cyclonique. Un programme de travaux va être mis en oeuvre très rapidement, avec la mise en place notamment de fascines.

Enfin il faut songer à la restauration. L'habitat d'espèces remarquables a disparu. Je lance d'ores et déjà un diagnostic pour comprendre quels sont ces habitats et ces espèces auxquels il va falloir apporter des réponses le plus rapidement possible. D'ores et déjà, nous savons que nous devons lutter contre les espèces invasives dans ce coeur de parc remarquable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3617

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2011